

## 22. L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

- Connaissances de base

1. L'expression « Nations Unies », suggérée par Roosevelt, fut utilisée la 1ère fois dans la Déclaration des Nations Unies, signée le 1er janvier 1942 par 26 pays en guerre contre les puissances de l'Axe. Le 25 avril 1945, les représentants de 50 États se réunirent à San Francisco afin d'élaborer les 111 articles de la Charte qui fut adoptée à l'unanimité le 25 juin 1945. **L'Organisation des Nations Unies** ayant été instituée quelques mois plus tard, la Journée des Nations Unies est désormais célébrée le 24 octobre de chaque année.
2. L'article 1 de la Charte des Nations Unies définit ses buts ( maintenir la paix et la sécurité internationales, développer entre les nations des relations amicales, réaliser la coopération internationale ) et ses principes ( liberté, égalité, justice ).
3. L'emblème des Nations Unies représente un planisphère en projection azimutale polaire, qui s'étend jusqu'au 60e degré de latitude sud et comprend cinq cercles concentriques. La branche d'olivier symbolise la paix. Le drapeau se présente avec un fond bleu pâle qui n'a aucune signification précise, et l'emblème situé au milieu qui fait la moitié de la largeur.
4. Le Prix Nobel de la paix a été décernée plusieurs fois à des acteurs de l'ONU : le Haut-Commissariat pour les réfugiés en 1954, le Fonds pour l'enfance en 1965, les forces de maintien de la paix en 1988, l'ONU et son secrétaire général Kofi Annan en 2001...
5. **La Déclaration universelle des droits de l'Homme a été adoptée en 1948.** Le premier des 30 articles proclame que « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits », qu'ils « sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ». Parmi les droits cités figurent la libre circulation ( art. 13 ), la nationalité ( art. 15 ), la liberté de pensée ( art. 18 ), la sécurité sociale ( art. 22 ), le repos et les loisirs ( art. 24 ), l'éducation ( art. 26 )... La journée des droits de l'Homme est célébrée chaque année le 10 décembre.
6. La Charte a établi 6 organes principaux : l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social, le Conseil de tutelle, la Cour internationale de justice et le Secrétariat.
7. L'Assemblée générale est composée des représentants des 192 États membres de l'ONU. C'est en 1961 que le nombre d'États membres a dépassé la centaine. Les deux derniers pays européens qui ont rejoint l'ONU sont la Suisse en 2002 et le Monténégro en 2006. Les 3 premiers pays contributeurs de l'ONU sont, dans l'ordre, les États-Unis, le Japon et l'Allemagne. La France se situe au 5e rang avec une quote-part s'élevant à 6,30%.
8. Le Conseil de sécurité est composé de 5 membres permanents ( États-Unis, Russie, Chine, Royaume-Uni, France ) qui disposent d'un droit de **veto**, et de 10 membres élus par l'Assemblée générale pour 2 ans ( dont Allemagne, Brésil, Inde, Nigéria et Portugal en 2011 ).
9. En 2011, le secrétaire général de l'ONU est le sud-coréen Ban Ki-Moon, qui a succédé en 2006 au ghanéen Kofi Annan ( le premier secrétaire fut le norvégien Trygve Lie ).

- Vocabulaire

**veto :**

Prérogative conférée aux cinq États membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, qui leur permet de s'opposer à toute question autre que de procédure.